



Accident en service militaire

Par **brigit22**, le **28/12/2013** à **08:55**

Bonjour,

j aimerais savoir si il peut y avoir prescription pour faire appel au tribunal administratif, j ai eu un accident reconnu imputable au service le 16mag2001, je suis à 25 % d invalidité ce qui correspond à 120euros mensuel versé par les anciens combattants, hors j ai de graves complications, je bénéficie d une reconnaissance travailleur handicapé mais ne perçoit plus l allocation adulte handicapé car la Mdph m à expliquer que cela dépendait de l armée...

Je n ai pas déposé plainte et jamais reçu quelconque indemnité, je vous remercie, par avance, de votre réponse, cordialement, brigitte bernard